

**Procès-verbal de la 2^{ème} assemblée générale
de l'Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien (AAAJu)**

**Samedi 21 février 2015 à 17h30
Centre de culture et de sport à Courfaivre**

Ordre du jour :

1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu
2. PV 1^{ère} assemblée générale du 22 février 2014
3. Rapports et approbations
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) des délégués ARMA
4. Budget 2015
5. Admissions / démissions
6. Site internet
7. Nominations statutaires
 - a) du président
 - b) des membres du comité
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) des délégués ARMA
 - e) des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2015
8. Festival AAAJu 2015
9. Propositions
 - a) du comité
 - b) des sociétés
10. AG AAAJu 2016
11. Festivals AAAJu 2016 et 2017
12. Diplômes
13. Divers

Le président commence par souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie la société Les Gais Minets pour l'organisation de cette assemblée.

Quelques personnes sont excusées : M. René Grossenbacher (président d'honneur AAAJu (AAJB)), Mme Nicole Rebsamen (membre d'honneur AAAJu), Messieurs Jean-Pierre Pini, Jean-Claude Dubach, Membrez et Reverchon (tous membres d'honneur AAAJu) ainsi que M. Denis Etienne (vice-président de l'ARMA).

Daniel Froidevaux demande à l'assemblée une minute de silence en mémoire des personnes décédées, notamment Mme Claudine Cintas et M. Roger Hirschy.

1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu

La liste des présences a été signée à l'entrée dans la salle et les cartes de vote ont été distribuées.

Annonce de l'effectif :

19 sociétés - 28 juniors - 191 seniors - 37 non-joueurs - 6 en congé soit un total de 262 personnes.

Annonce du nombre de sociétés présentes :

- 10 sociétés représentent le canton de Neuchâtel (cartes de vote VERTES)
- 4 sociétés représentent le Jura bernois (cartes de vote JAUNES)
- 2 sociétés représentent le canton du Jura (cartes de vote ROUGES)

Annonce du nombre de voix pour chaque région :

- 60 voix pour Neuchâtel
- 60 voix pour le Jura bernois
- 60 voix pour le Jura

Annonce de la majorité :

- majorité absolue : 91 voix
- majorité des 2/3 : 121 voix

3 scrutateurs ont été désignés, un par région (Jura, Jura bernois, Neuchâtel).

2. PV 1^{ère} assemblée générale du 22 février 2014

Le PV a été transmis avec la convocation.

Il n'appelle aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

3. Rapports et approbations

a) du président

Daniel Froidevaux adresse les paroles suivantes aux représentants présents :

"Pour le comité, cette 2^{ème} année a été moins chargée que la première, ce qui ne veut pas dire qu'il a chômé. Malgré quelques petits couacs, les structures mises en place fonctionnent et les adaptations nécessaires ont été réalisées.

A cet effet, durant l'exercice écoulé, le comité s'est réuni à 5 reprises au domicile de Madeline Sonderegger à qui j'adresse, au nom du comité, un grand merci pour son accueil toujours chaleureux.

Moins de travail organisationnel fondamental, signifie plus de temps pour les détails et certains projets d'avenir. Vous en saurez plus dans le courant de cette assemblée.

Les 24 et 25 mai 2014 a eu lieu, à Prilly, le CRSA, Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes. 5 sociétés de l'AAAJu y ont participé, à savoir : Les Gais Minets Courfaivre, Les Grillons Bienne, Patria La Chaux-de-Fonds, Club Mixte de Tavannes et Victoria Les Ponts-de-Martel. J'adresse à ces sociétés mes remerciements pour avoir représenté l'AAAJu et mes félicitations pour les résultats obtenus.

5 sociétés sur 20, cela représente le quart ou autrement dit le 25% de l'effectif AAAJu. On peut faire mieux. Surtout qu'après les réunions régionales organisées par l'ARMA pour voir ce qui retenait les sociétés à participer au CRSA, la formule a été modifiée. On peut maintenant participer, à choix, devant un jury (partie concours) ou sans passer devant un jury (partie festival). Donc, la peur du jury n'est plus une excuse !

2^{ème} assemblée générale de l'AAAJu
Courfaivre le 21 février 2015

Le 30 août a eu lieu le 2^{ème} festival AAAJu organisé par Accordissimo, société de St.-Aubin- Sauges (NE). Malheureusement, la phase préparatoire a suscité certains remous. Quant à la journée elle-même, elle s'est très bien déroulée. Merci à Accordissimo pour avoir pris en charge cette organisation.

Pour terminer, permettez-moi de reprendre le dernier paragraphe de mon rapport de l'année passée : merci à vous tous, musiciennes, musiciens, directrices, directeurs, membres de comités pour votre engagement afin de faire vivre et d'animer le monde de l'accordéon dans l'arc jurassien. Soyez dynamiques, faites-vous voir et surtout entendre. Il est normal que nous ne soyons pas tous pareils. Prenez cela comme une richesse et PARTICIPONS ENSEMBLE !

Je vous souhaite un avenir plein de plaisir, de joie, de succès et surtout une bonne santé personnelle et également pour toutes les sociétés."

Le président est remercié par applaudissements.

b) du caissier

La parole est donnée à Philippe Sebbak qui commente les comptes 2014.

L'exercice 2014 boucle au 31.12.2014 avec un bénéfice de CHF 768.10 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 250.-. Les liquidités s'élèvent à CHF 23'014.00.

Les principales différences ont été une amélioration d'environ CHF 400.- des annonceurs du journal et une économie de CHF 500.- sur la création du site internet qui avait été provisionnée à CHF 1'300.-. Merci à M. Chèvre pour son magnifique travail. Les cadeaux aux sociétés n'ont coûté que CHF 100.- (coupe à des concours) au lieu des CHF 500.- budgétisés.

La société L'Echo du Jura de Courtételle a cessé ses activités. Elle a versé à l'AAAJu le montant de sa fortune, soit CF 4'141.40 dans le courant du mois de décembre 2014. Il a été créé un compte "Fond d'aide aux jeunes musiciens et musiciennes" (voir point 9a de l'ordre du jour).

Une réserve a été faite pour les frais de jury du prochain festival (CHF 300.-).

Ce rapport n'appelle aucune question ni remarque.

c) des vérificateurs des comptes

Les sociétés Les Hélianthes et Les Grillons ont vérifiés les comptes le 12 février 2015 à Cernier. La première annonce que toutes les pièces comptables ont été mises à disposition, la situation est saine.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier.

d) des délégués ARMA

La parole est donnée à Eric Fénart qui a participé à 3 comités ARMA. Il adresse les mots suivants aux personnes présentes :

"Chers amis musiciens,

A titre de rappel, lors de la dernière assemblée générale de l'AAAJu, vous avez reconduit les représentants au sein de l'ARMA, à savoir Mme Stéphanie SOLLBERGER et notre président M. Daniel FROIDEVAUX. Un appel a été lancé pour un poste vacant.

Le 7 mars 2014, j'ai accepté de représenter notre association auprès de l'ARMA. Le comité, ici présent, était heureux d'accepter ma proposition, comme d'ailleurs le comité ARMA qui m'a confirmé dans cette tâche lors de l'assemblée générale qui se déroulait le 9 mars à Saignelégier.

Ainsi, ce petit rapport est établi aux noms de Stéphanie, de Daniel et de moi-même.

2^{ème} assemblée générale de l'AAAJu
Courfaivre le 21 février 2015

Le comité ARMA s'est réuni les 25 avril 2014, 12 septembre 2014 et tout dernièrement le 6 février 2015. Les comités se déroulent à Yverdon.

L'accueil du nouveau venu que je suis a été très sympathique et le président, Bernard Cintas, était heureux de me souhaiter la bienvenue et de m'expliquer le fonctionnement ARMA ... et là ... on se répartit les charges dans le cadre du comité !

Cours, concours, commission musicale, CRSA, journal, internet, diplôme, fonds de soutien, commission enseignement et formation ... rien que ça !

Voilà comme on dit ... euh ! Assesseur c'est possible ?

Stéphanie s'occupe des diplômes et est secrétaire de la commission enseignement et formation. Daniel s'occupe d'internet et de la base de données, il désire remettre cette base de données ! Tout cogite vite dans ma tête, non pas internet, mais une nouvelle fonction ... acceptée par le comité ARMA ... me voici coordinateur des assemblées générales ARMA. Vite dit, vite fait, je suis propulsé à ce poste et le cahier des charges est modifié en conséquence.

Peu de séance dans le contexte de l'ARMA mais énormément d'éléments se passent et le tout par courriel entre les membres du comité. Ainsi, cela nous permet d'avancer sur bien des points sans convoquer une séance.

Rapidement évoqué, voici un résumé des « dicastères » de l'ARMA :

Cours et enseignements

Une journée porte ouverte pour tous au Conservatoire de Lausanne ... quatre participants dont deux du canton du Jura. Aucune personne ne commencera les cours. Les responsables de la commission sont à la recherche de partenariats avec divers conservatoires pour trouver des consensus pour la formation des directeurs, entre autres. On pense à faire des cours décentralisés.

Concours

CRSA des 24 et 25 mai 2014 organisé par L'Hirondelle de Prilly. Une rencontre spéciale a été faite le 15 juillet 2014 entre les organisateurs et quelques membres du comité ARMA pour en tirer quelques conclusions. Positif : qualité de l'organisation, qualité musicale, qualité des concerts, bonne visibilité, qualité du jury, lieux agréables, aspect festif du dédoublement concours/festival, bonne couverture médiatique, bon nombre de bénévoles, création dans le parking, déroulement de la manifestation sur deux jours. Négatif : faible participation des orchestres romands (idem que 2010 malgré la consultation auprès des sociétés !), peu de public surtout le samedi, division de la catégorie moyenne, qualité des prestations au concours en relation du dernier CRSA de 2010, difficulté de promotion en amont de la manifestation, promotion du concours au-delà de la Romandie.

19 formations ARMA pour le concours et 13 formations pour le festival, 3 formations ayant fait le festival et le concours, soit un total de 29 groupes représentant 25 sociétés de l'ARMA (en 2010, 21 sociétés ARMA et 3 invitées pour un total de 29 groupes).

Il y aura donc reconduction du CRSA en 2018 sous la forme festival-concours avec une information si possible permanente sur le site de l'ARMA. Le logo CRSA a été cédé à l'ARMA par la société de Prilly.

Le CSA se déroulera à Lucens pour toute la Suisse et avec le soutien du côté suisse alémanique. Ce concours aura lieu les 9 et 10 mai 2015. Toute la documentation se trouve sur le site de l'ARMA.

Commission musicale

Rien à signaler de spécial si ce n'est leur grande implication dans les concours et l'organisation de ceux-ci.

2^{ème} assemblée générale de l'AAAJu
Courfaivre le 21 février 2015

Commission enseignement et formation

Une collaboration avec la commission musicale serait la meilleure des choses. La plupart des propositions s'adressent aux non-professionnels. La commission va viser la remise à niveau des professeurs et des directeurs.

Au niveau des professeurs ... c'est quelque peu le blocus ... donc rien n'avance.

Journal

La situation reste stable tant dans le nombre d'abonnements que le nombre de parution.

Internet

Le site internet ne pose pas de problème et il est mis à jour par Daniel. Ce dernier, par contre, a un énorme sentiment de frustration avec la base de données et les représentants de Akkordeon Schweiz. De belles discussions mais les actes ne suivent pas.

Autres éléments

Festival des Musiques Populaires de Moudon : suite à divers problèmes financiers couverts par la commune de Moudon, un tout nouveau comité a été formé. La Loterie Romande soutient le festival de 2015. L'ARMA continuera sa collaboration et la tenue d'un bar.

Le voyage en Chine de l'OASF : 98 musiciens y compris le directeur et 19 accompagnants vont participer. Le voyage est à la porte quasiment et n'oubliez pas d'aller les écouter lors des concerts qui seront donnés à Bulle le 29 mars, avant le départ, et le 29 mai à Forel.

Sinon : finances ... diplômes ... modifications de règlements ... ont occupés le comité de l'ARMA.

Assemblée générale

Pour terminer ma longue intervention et en tant que coordinateur de ce grand moment, je vous informe que l'assemblée générale de l'ARMA aura lieu à Savièse le 15 mars 2015. N'oubliez pas de venir nombreux lors de cette assemblée et de vous inscrire tout à l'heure pour les sociétés déléguées de notre AAAJu.

Un point important lors de cette assemblée générale sera le changement de président. En effet, Bernard Cintas, après 19 ans de comité dont 10 ans à la présidence, va passer le témoin à Denis Etienne, vice-président actuel, représentant la fédération fribourgeoise.

Comme vous pourrez l'entendre, la société Accordissimo a démissionné et Stéphanie était la représentante de la société. Elle a donc présenté sa démission comme déléguée AAAJu et, de fait, du comité de l'ARMA. Ce poste est vacant et on recherche un nouveau ou une nouvelle déléguée.

J'arrive au terme de mon rapport et je reste, tout comme Stéphanie et Daniel, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci de votre aimable attention."

Eric Fénart est remercié par applaudissements. Son rapport n'appelle aucune question.

4. Budget 2015

La parole est donnée à Philippe Sebbak pour commenter le budget qui prévoit un bénéfice de CHF 450.- pour 2015. Ceci n'appelle aucun commentaire ni question.

Le budget 2015 est accepté à l'unanimité.

5. Admissions / démissions

Le président annonce la démission du club Accordissimo de St-Aubin/Sauges. L'effectif passe donc à 19 sociétés.

6. Site internet

Jean Chèvre n'a rien de spécial à dire, le président non plus. Toutes les remarques et propositions sont les bienvenues.

Les agendas des sites de l'AAAJu et de l'ARMA sont mis à jour par Daniel Froidevaux. Les informations concernant les manifestations doivent lui être adressées, avec si possible l'adresse postale du lieu pour pouvoir afficher un plan.

Quelqu'un demande pourquoi lorsqu'on clique sur une société pour envoyer un mail, le @ est remplacé par un #. Jean Chèvre explique que ceci est temporaire et que c'est dû à la recherche d'une protection pour éviter les publicités indésirables.

Dorénavant, le procès-verbal de l'assemblée générale sera mis à disposition sur le site internet et ne sera plus envoyé avec la convocation.

7. Nominations statutaires

a) du président

La parole est laissée au vice-président, Pascal Guillet, qui explique que le président a mené les débats de manière magistrale. Il le remercie pour tout le travail accompli jusqu'à ce jour et précise qu'il n'a pas annoncé qu'il désirait arrêter la présidence. Au vu de sa compétence, son écoute et ses qualités de médiateur lors de conflit, il demande d'accepter sa nomination pour l'exercice à venir. L'assemblée accepte par acclamations.

Daniel Froidevaux remercie l'assemblée pour sa confiance et dit qu'il continuera de faire tout ce qui est possible pour mener à bien cette nouvelle association. Il précise que tout seul il ne pourrait pas faire grand chose et qu'il doit s'appuyer sur un comité qui fonctionne bien. Les idées ne sont pas toutes les mêmes et ça doit faire progresser.

b) des membres du comité

Le comité actuel se compose de :

Pascal Guillet	vice-président
Philippe Sebbak	caissier
Elodie Joray	secrétaire correspondance et responsable diplômes
Madeline Sonderegger	secrétaire verbaux
Isabelle Matthey	assesseur et responsable journal ARMA
Guy Herminjard	assesseur

Les présidents des sociétés ont été informés des démissions de deux personnes afin de rechercher des remplaçant(e)s. Le président remercie Elodie Joray et Madeline Sonderegger pour tout le travail fourni.

Aucune proposition de remplaçant(e) n'a été formulée avant cette assemblée, alors Daniel demande s'il y a des candidats dans la salle. Personne ne s'annonce.

La proposition de réélection des membres du comité en bloc est acceptée à l'unanimité.

c) des vérificateurs des comptes

Pour les comptes 2015, Les Grillons de Bienne oeuvreront pour la seconde fois et La Société Mixte de La Chaux-de-Fonds pour la première fois. L'Amitié Bevaix se propose pour être suppléante.

d) des délégués ARMA

En raison de la démission de Mme Stéphanie Sollberger, il reste deux représentants : Daniel Froidevaux et Eric Fénart. Un appel a été lancé aux sociétés pour trouver un nouveau candidat, car en principe il en faudrait un par région. A ce jour, personne ne s'est proposé.

2^{ème} assemblée générale de l'AAAJu
Courfaivre le 21 février 2015

e) des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2015

L'assemblée générale de l'ARMA aura lieu le 15 mars 2015 à Savièse. Le délai d'inscription a été fixé au 21 février 2015, soit aujourd'hui !

Il faut maximum 10 sociétés, chacune ayant un droit de vote. Les suivantes se sont annoncées : Ondina Les Verrières, Société Mixte La Chaux-de-Fonds, L'Echo de Riaux Môtiers, Les Hélianthès La Chaux-de-Fonds, Les Grillons Bienne, L'Amitié Bevaix, Patria La Chaux-de-Fonds, Accordéonistes de Péry.

8. Festival AAAJu 2015

La parole est donnée à Katia Voiblet, présidente de la société de Tavannes pour présenter le 3^{ème} festival AAAJu. Celui-ci se déroulera le samedi 27 juin 2015 à Tavannes, dans la Salle Communale pour les prestations des sociétés et dans la halle de gym pour le repas.

L'annonce de l'ordre de passage se fera à 13h15. Les festivités commenceront par un concert d'ouverture par un quatuor exceptionnel puis les sociétés se produiront, env. 12 min de musique par société. Le morceau d'ensemble "Festival" de Roger Hirschy est prévu à 17h45 et sera suivi par la partie officielle et l'apéritif, agrémenté par le DuoMadio. Le repas (salade / festival de pâtes / crème dessert) débutera vers 19h et sera animé par l'orchestre "Les Copains", puis le tirage de la tombola se fera à 22h.

La carte de fête sera à CHF 27.- pour les adultes et à CHF 17.- pour les 0-15 ans, elle est obligatoire pour chaque musicien et ne sera ni reprise ni échangée. L'accès aux concerts (sans repas) sera possible pour le prix de Fr. 10.- et celui qui ne veut que le repas paiera CHF 17.- (boissons non-comprises).

Des lutrins et une batterie seront à disposition sur scène.

Katia Voiblet est remerciée par applaudissements.

9. Propositions

a) du comité

L'AAAJu a fait une demande de modification du cahier des charges de l'organisation de l'AG ARMA afin de changer le tournus (AAAJu 2017 + 2019 + 2021). L'ARMA est entrée en matière et, en bon suisse, a proposé un compromis : organiser 2 assemblées sur 6 ans, au lieu de 3 sur 7 ans. Le tournus va changer, mais probablement que l'AAAJu devra organiser celle de 2017.

Le comité signale divers "couacs" avec le journal ARMA, notamment le délai de parution qui n'est pas forcément respecté et le retard dans la distribution. Actuellement, M. Chabloz envoie les journaux aux responsables de chaque fédération et celui-ci s'occupe de les distribuer. Si les fédérations n'ont pas quelqu'un qui fait une tournée de livraison, les frais d'envoi sont doublés (ARMA aux fédérations + fédération à ses sociétés). Dès 2016, les journaux seront envoyés directement aux sociétés par l'ARMA. M. Chabloz compte sur tous pour communiquer une adresse (sans oublier de transmettre les changements !).

Le président demande si les sociétés ont des propositions pour l'utilisation du fond d'aide aux jeunes musiciens. Il suggère aux personnes présentes d'y réfléchir et de faire part de leurs idées au comité. Il précise également qu'il faudra continuer à l'alimenter et qu'un règlement sera élaboré pour être soumis lors de la prochaine assemblée générale.

Le comité projette de créer un orchestre AAAJu, un peu dans le même style que l'OASF. Guy Herminjard et Pascal Guillet ont pris quelques contacts et la parole est donnée à Pascal. Ils ont prévu de mettre sur pied des concerts, un dans chaque région, et ont contacté M. Steve Muriset. Il l'ont rencontré et ont discuté de différentes idées, également avec M. Yves Senn. Le comité a souhaité en parler lors de cette AG pour sonder l'intérêt des musiciens et savoir si on continue.

2^{ème} assemblée générale de l'AAAJu
Courfaivre le 21 février 2015

L'idée serait de faire des répétitions dans le courant du 2^e semestre 2016 et de présenter les concerts en 2017. Certains projets sont parfois "pharaoniques" (par exemple pour une comédie musicale, il faut un budget de Fr. 100'000 à 200'000.- !). Le projet doit être ouvert à tout le monde, y compris aux diatoniques (Daniel transcrira si nécessaire), et pour tous les niveaux pour n'exclure personne.

Aucune remarque négative à ce sujet encourage le comité à continuer son travail.

b) des sociétés

Aucune proposition n'est faite.

10. AG AAAJu 2016

L'Amitié de Bevaix s'était annoncée lors de l'AG 2014. La parole est donnée à son président qui annonce qu'elle aura lieu à la salle de La Rouvraie à Bevaix le samedi 27 février 2016.

Le comité recherche une société pour 2017.

11. Festivals AAAJu 2016 et 2017

Il serait souhaitable d'organiser le festival 2016 avec jury avant la fête fédérale qui se déroulera du 3 au 5 juin 2016 à Disentis (Grisons).

Les représentants des sociétés sont priés d'y réfléchir et de s'annoncer en cas d'intérêt.

12. Diplômes

Les jubilaires de l'année en cours sont appelés et reçoivent un diplôme pour chaque 10 ans d'activité ainsi qu'un bon de CHF 20.- à la Coop.

Les jubilaires ARMA sont fêtés pour 15, 25 et 50 ans (diplôme + médaille), ainsi que plus de 60 ans.

Le président félicite tous les jubilaires.

13. Divers

Un représentant du concours suisse (CSA) qui aura lieu à Lucens aurait dû venir en parler, mais il a renoncé à cause de la neige et des mauvaises routes.

Eric Fénart étant coordinateur, il a bien allégé le programme pour l'organisation des AG ARMA. Il en est de même pour le CRSA, car il y aura désormais un coordinateur.

En 2020, la fête fédérale devra avoir lieu en Suisse romande.

La 2^{ème} assemblée générale est levée à 19h00.

Secrétaire verbaux
Madeline Sonderegger